
MÉMOIRE - UNITÉ DE GESTION DE MINGAN

Projets de réserves de biodiversité du massif des lacs Belmont et Magpie, des buttes du lac aux Sauterelles, des basses collines du lac Guernesé et des collines de Brador

Par la Convention sur la diversité biologique adoptée au Sommet de la Terre tenu à Rio de Janeiro en 1992, le Québec et le Canada se sont engagés officiellement à agir dans le domaine de la conservation. La création des réserves de biodiversité du massif des lacs Belmont et Magpie, des buttes du lac aux Sauterelles, des basses collines du lac Guernesé et des collines de Brador s'inscrit directement dans cet objectif. Par la présente, l'unité de gestion de Mingan, Agence Parcs Canada, tient à souligner son appui à ces projets et ainsi permettre l'atteinte de l'objectif du gouvernement du Québec de mettre en réserve, aux fins d'aires protégées, 8 % de la superficie du Québec.

L'Unité de gestion de Mingan assure la gestion de la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan (RPNCAM), un territoire situé au sud-est des réserves de biodiversité proposées du massif des lacs Belmont et Magpie et des buttes du lac aux Sauterelles. De manière à gérer la RPNCAM afin de considérer les liens écologiques qui existent entre le parc et son environnement régional ainsi que les modes de gestion des territoires adjacents, l'unité de gestion de Mingan considère une zone d'influence extérieure qui constitue un territoire essentiel à la survie des écosystèmes, des espèces et au maintien de ses processus naturels. Ce grand écosystème inclut les deux projets de réserves de biodiversité du massif des lacs Belmont et Magpie et des buttes du lac aux Sauterelles.

Cherchant à comprendre le fonctionnement et l'influence de ce vaste territoire et à créer un réseau de contacts afin d'assurer la biodiversité du parc et de son grand écosystème, Parcs Canada, Unité de gestion de Mingan, tient donc à démontrer qu'elle appuie cette initiative de mise en réserve de réserves de biodiversité sur le territoire du grand écosystème du parc et souligne son intérêt à être tenue informée sur les démarches entourant la mise en place de ces deux réserves de biodiversité ainsi que sur les mesures de gestion qui en découleront.

Cependant, l'appui de Parcs Canada ne peut être affirmé que dans la situation où la contribution et l'implication en continu des populations environnantes seront mises à profit. En effet, l'unité de gestion de Mingan travaille de concert avec les communautés locales, les organismes fédéraux, provinciaux, régionaux et municipaux à la protection et la mise en valeur des écosystèmes du parc ainsi qu'à la préservation de la biodiversité du grand écosystème. L'unité de gestion de Mingan tient donc à soutenir des initiatives de conservation qui préconisent également une vision de collaboration intégrée au cours de toutes les étapes de mise en place et de gestion à long terme des territoires visés pour la création de réserves de biodiversité. Dans cette vision de collaboration, l'Unité de gestion de Mingan tient également à souligner qu'elle reste disponible pour apporter sa contribution, entre autres, par l'échange d'information et d'expertise quant à la gestion de territoires protégés comme la RPNCAM.